

SAUVER LA PLANETE?





Quelle définition du
« développement
durable » retenir ?

Une définition devenue « canonique »:

« Le développement soutenable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Deux concepts sont inhérents à cette notion:

Le concept de **besoin**, et plus particulièrement les besoins essentiels des plus démunis, [...] et l'idée des **limitations** que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins **actuels et à venir** ».

Rapport de Gro Harlem Brundtland, Présidente de la commission de l'ONU pour l'environnement (1987)

De multiples sommets et conférences à l'échelle mondiale:

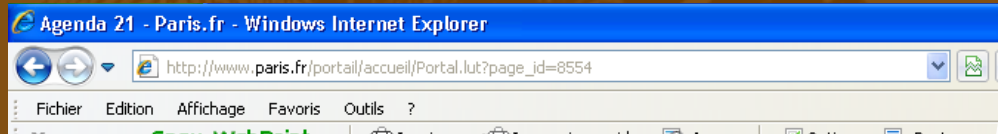
- 1992: « Sommet de la terre » à Rio, conférence de l'ONU sur *l'environnement et le développement*
- 1997: « Protocole de Kyoto » conférence de l'ONU sur le *climat*
- 2002: Sommet mondial à Johannesburg sur le *développement durable*
- 2009: Conférence de l'ONU sur le *climat* à Copenhague

A l'échelle française:


- Charte de l'environnement (2004)
- Grenelle de l'environnement (2007)
- Loi Grenelle I
- Loi Grenelle II (?)

Charte

A toutes les échelles :



Mai 2003



AGENDA LOCAL 21

Canton de MAUVEZIN

Demande de subvention FEDER

I INTRODUCTION

En 2002, dans un contexte de création du Pays Portes de Gascogne et d'évolution de l'intercommunalité cantonale, les acteurs locaux et élus ont réalisé un diagnostic pour le développement durable du canton de Mauvezin, conciliant, économie, environnement et social.

De ce diagnostic sont nées des pistes d'actions opérationnelles pour répondre aux objectifs fixés. Le comité de pilotage a décidé de s'engager dans une démarche territoriale concertée d'AGENDA 21 et de procéder au recrutement d'un personnel qualifié pour l'animer.

La durée du projet est fixée d'octobre 2003 à fin 2006.

La maîtrise d'ouvrage du projet pour 2003 a été confiée à la Communauté de Communes du Val d'Arrats par délibération de toutes les communes et communautés de communes du périmètre concerné, validant notamment le budget prévisionnel et le plan de financement.



Développement durable
du
Canton de Mauvezin

Une communauté de communes unifiée sur tout le territoire du canton est en bonne voie de réalisation, dès qu'elle sera officiellement constituée elle prendra le relais de la maîtrise d'ouvrage de l'agenda 21, pour les années 2004 à 2006.

Le présent dossier constitué à l'appui de la demande de subvention européenne présente successivement le contexte, le déroulement et la mise en œuvre du projet et fournit en annexes, toutes les pièces officielles et d'information: devis charges et salaire pour l'emploi créé, déclarations, diagnostic, lettres d'appui et d'intention des cofinanciers, revue de presse.

Sommaire:

<u>I- introduction</u>	7
<u>II- Le contexte</u>	7
<u>A) historique</u>	7
<u>B) Le Pays</u>	2
<u>C) L'intercommunalité</u>	2
<u>III- Objectifs et mise en œuvre de l'AGENDA 21</u>	3
<u>A) objectifs</u>	3
<u>B) Mise en œuvre</u>	5
<u>C) Plan de financement</u>	6

Actualités

700 élèves de dévelop



Cré
dans le dé
le scientifi

Autop
[29/05/2



Communauté d'agglomération
d'Amiens Métropole

PROJET

Un projet développé au niveau d'Amiens et
de son agglomération

Amiens Métropole est une communauté d'agglomération qui regroupe 33 communes et 176 000 habitants autour de la capitale régionale de Picardie, Amiens. Son territoire s'étend dans les vallées de la Somme et de l'Avre ; les communes possèdent des surfaces souvent importantes d'espaces naturels. Les hortillonnages, 300 ha imbriqués dans le tissu urbain de quatre communes, ont fait l'objet d'un projet de sauvegarde et de mise en valeur dès 1996. De nombreux autres sites, moins marqués par l'action de l'homme, ont précisément été recensés, soit dans le cadre de la politique Espaces naturels sensibles du conseil général, soit lors de l'élaboration du « Plan vert pour l'agglomération amiénoise » de la charte pour l'environnement.

(1 élément restant(s)) Téléchargement de l'image http://www.paris.fr/portail/banners/0/1067_bar

démarrer

Agenda 21 - Paris.fr - ...

Un constat évident:

- La prééminence du pilier écologique...
- ... et singulièrement de l'inquiétude à propos du réchauffement climatique ...
- ... en utilisant parfois un catastrophisme outrancier

Charlot

Développement durable: ne pas se tromper de cible

Dans la surmédiatisation assourdissante qui propulse le développement durable dans tous les discours, on risque fort d'oublier qu'il s'agit de « développement humain ». Omniprésent, le slogan « Sauver la terre! » peut laisser croire qu'il suffirait de « préserver » des éléments naturels pour assurer l'avenir de l'humanité. La vraie question du développement durable se pose en d'autres termes, plaçant l'homme, les sociétés au cœur des problématiques: que faire pour aider les hommes à mieux vivre aujourd'hui et à bien vivre demain? Ce qui nous préoccupe c'est bien le « développement » et la « durabilité » de l'homme sur la planète. [...]

Ne nous trompons pas de cible non plus en centrant trop étroitement nos réflexions et nos actions sur nos pays développés où, certes, il y a beaucoup à faire. Car les plus grands défis du développement durable sont au Sud ou, plus exactement, aux Suds qui aspirent naturellement à se développer ... mais selon quelles modalités?

Michel Hagnerelle, Inspecteur Général d'histoire et de géographie

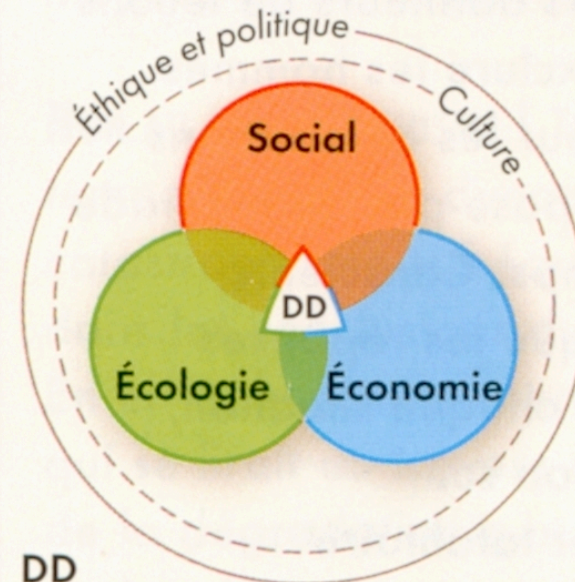
Préface de l' *Atlas des développements durables*, Autrement 2008

Un modèle plus élaboré:

Les trois piliers du DD

Les trois cercles harmonieusement sécants, enlacés tels les anneaux olympiques, renvoient au modèle d'équilibre que veut être le développement durable. En fait, des modèles le plus souvent dissymétriques expliquent qu'une sphère étouffe les deux autres ou que deux sphères marginalisent la troisième. De telles situations renvoient à des approches écolocentrées, sociocentrées ou économicocentrées et non au développement durable.

QUEL MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?



DD
Développement durable

Source : R. Barbault, A. Cornet, J. Jouzel, G. Mégie, I. Sachs, J. Weber, Johannesburg. Sommet mondial du développement durable. Quels enjeux ? Quelle contribution des scientifiques ?, 2002.

Modèles



économicocentré
(Stockholm, 1972)



écolocentré
(Rio, 1992)



sociocentré
(Johannesburg, 2002)

Comment mesurer le développement durable ?



Cliquez sur la carte souhaitée

Carte 1

Produit intérieur brut (PIB) en 2006

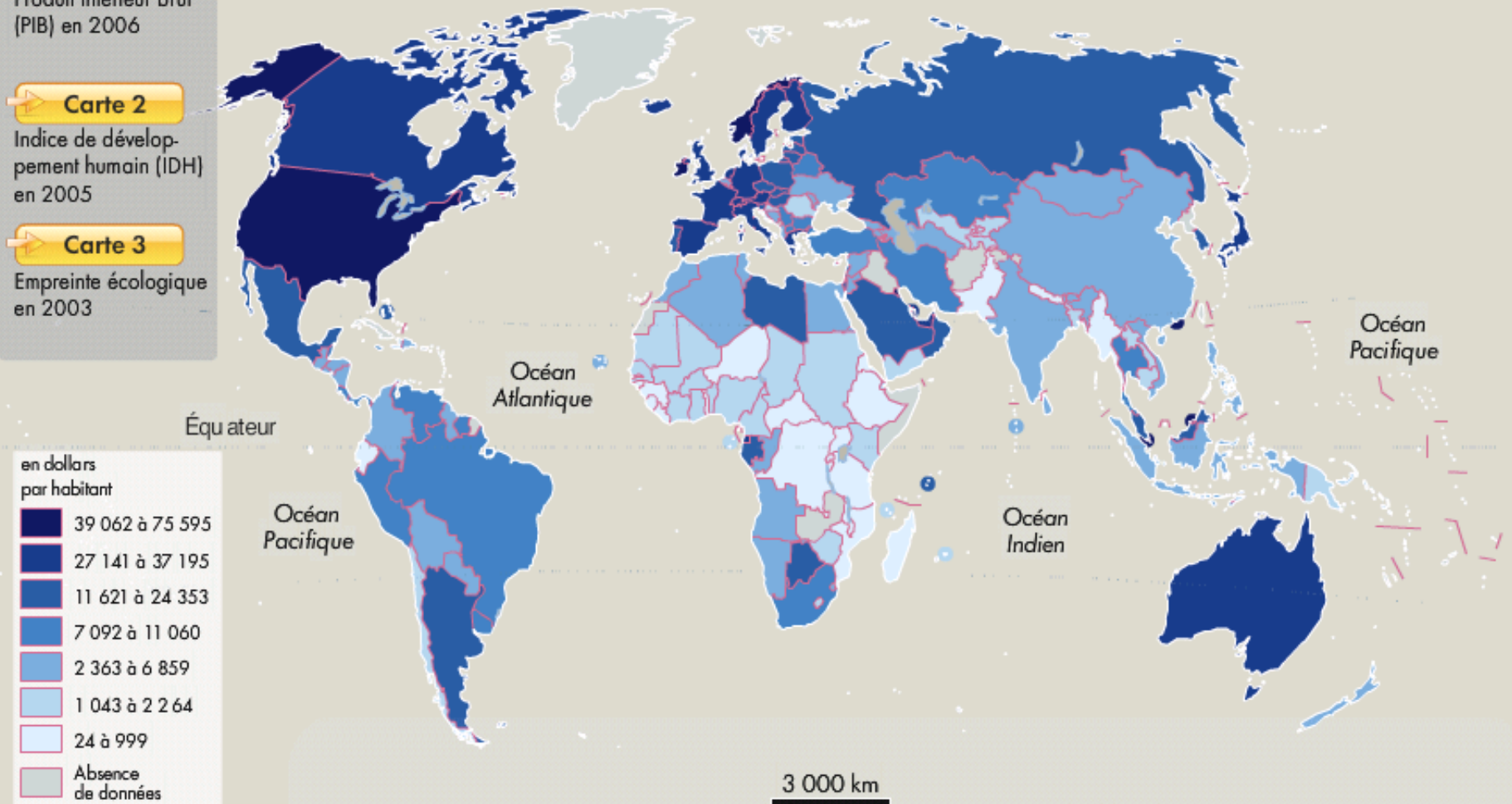
Carte 2

Indice de développement humain (IDH) en 2005

Carte 3

Empreinte écologique en 2003

Produit intérieur brut (PIB) en 2006



Source : World Bank, World Development Indicators Database, 2008.

(échelle à l'équateur, projection Winkel Triple)

Comment mesurer le développement durable ?



Cliquez sur la carte souhaitée

Carte 1

Produit intérieur brut (PIB) en 2006

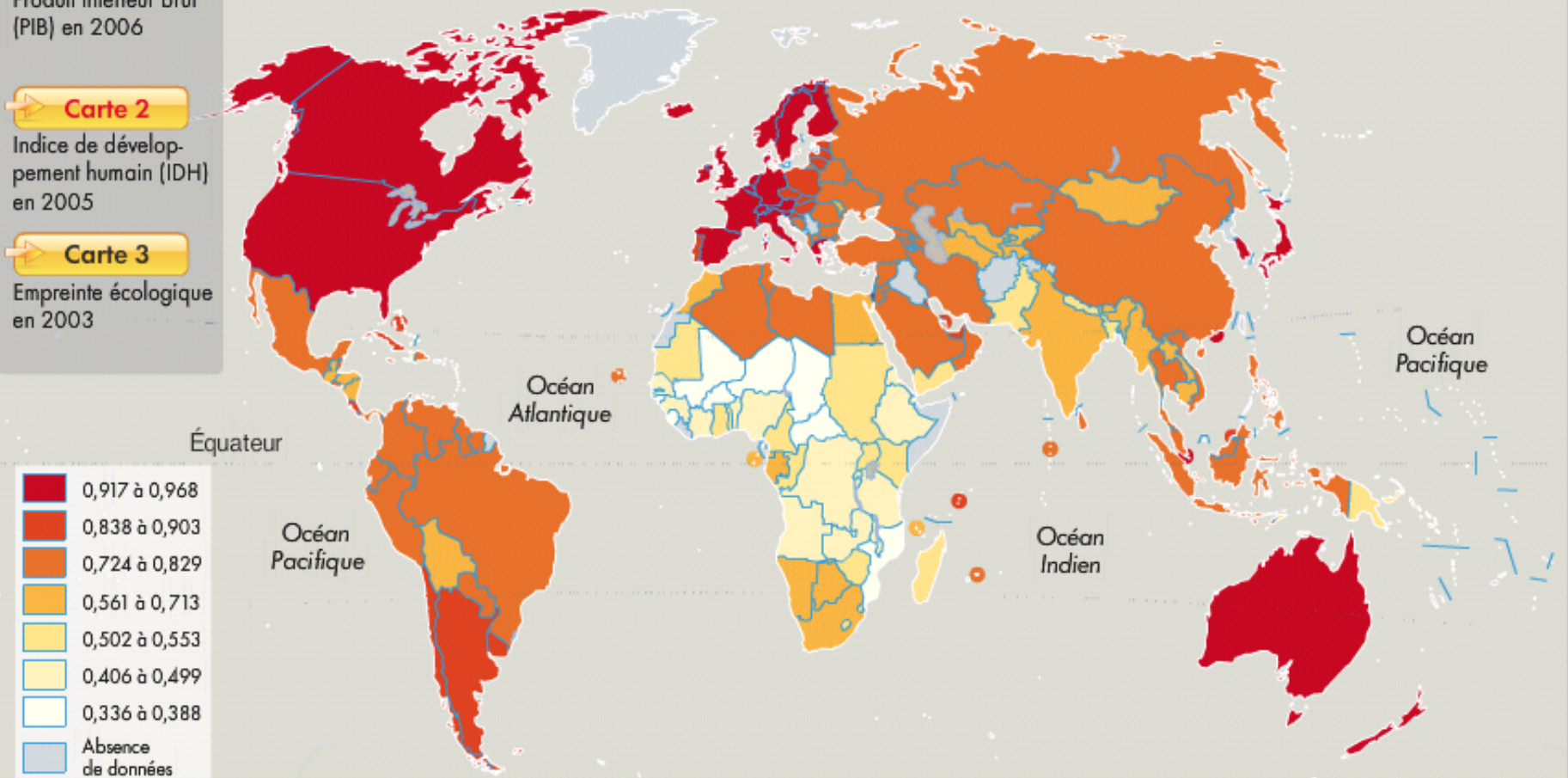
Carte 2

Indice de développement humain (IDH) en 2005

Carte 3

Empreinte écologique en 2003

Indice de développement humain (IDH) en 2005



0,917 à 0,968
0,838 à 0,903
0,724 à 0,829
0,561 à 0,713
0,502 à 0,553
0,406 à 0,499
0,336 à 0,388
Absence de données

3 000 km

(échelle à l'équateur, projection Winkel Triple)

Source : United Nations Development Programme (UNDP), Human Development Report 2007/2008.

Comment mesurer le développement durable ?



Cliquez sur
la carte souhaitée

➔ **Carte 1**

Produit intérieur brut
(PIB) en 2006

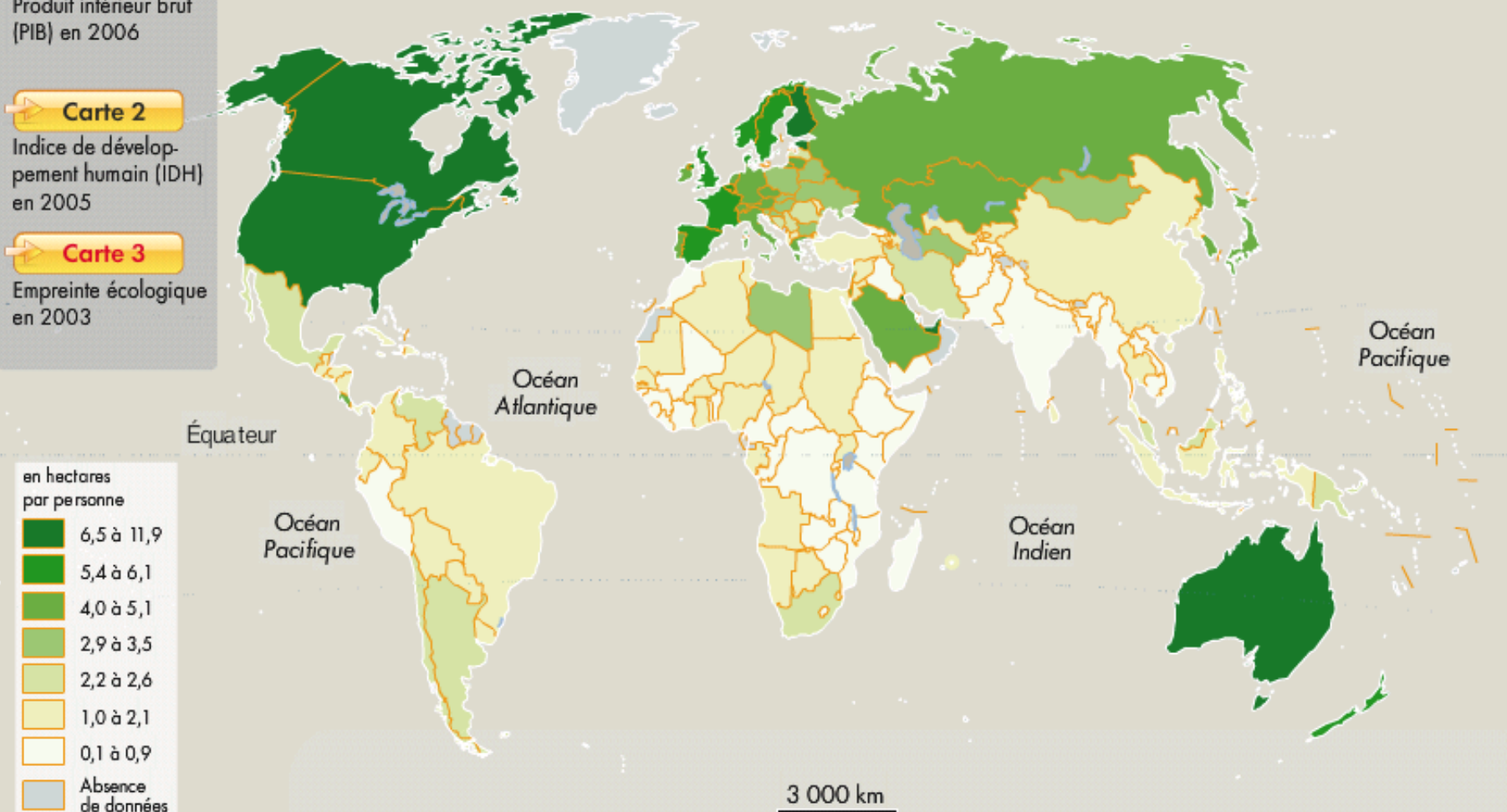
➔ **Carte 2**

Indice de dévelop-
pement humain (IDH)
en 2005

➔ **Carte 3**

Empreinte écologique
en 2003

Empreinte écologique en 2003



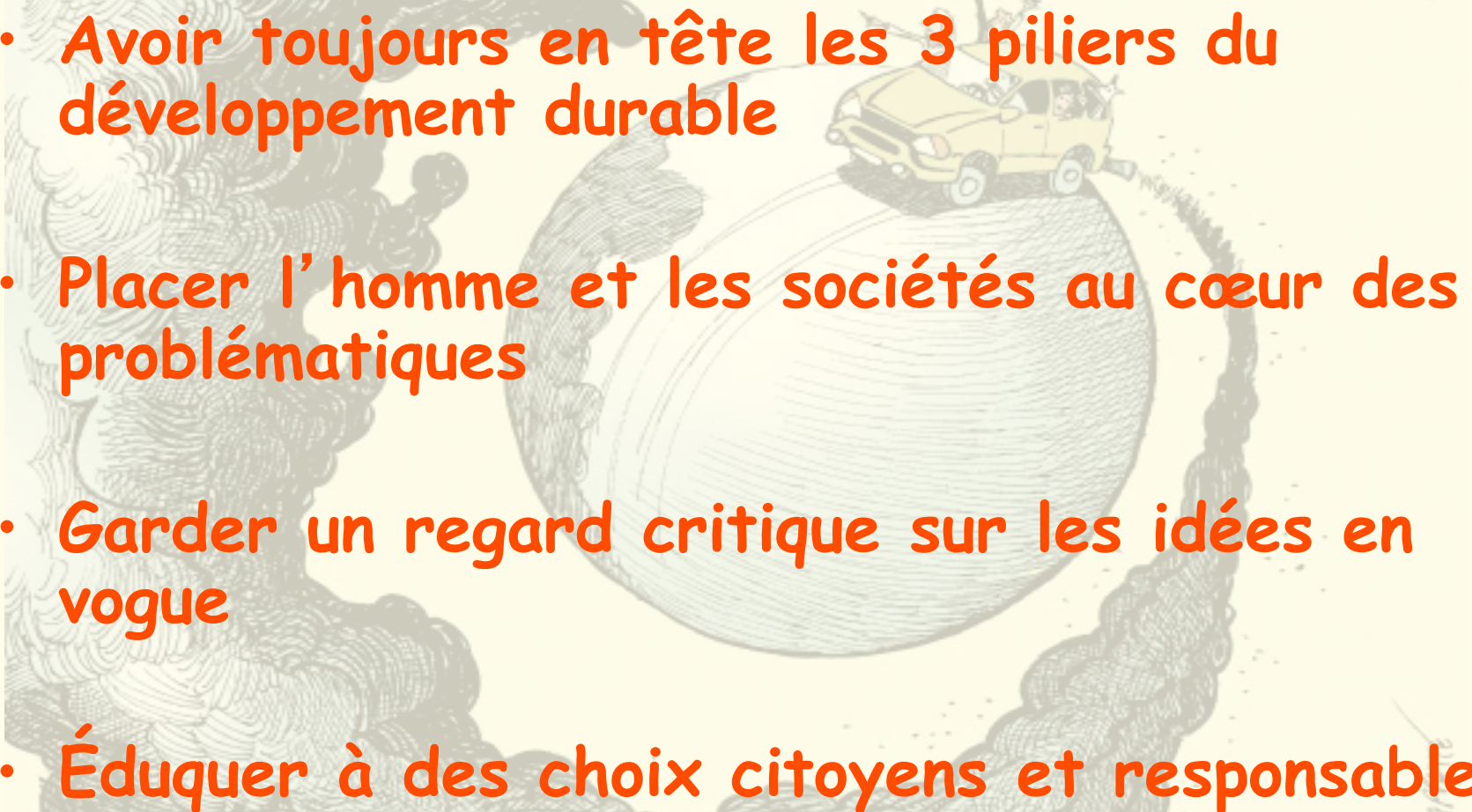
Source : World Wildlife Fund for Nature, Living Plan et Report, 2006.

3 000 km
(échelle à l'équateur, projection Winkel Triple)



Que retenir de tout cela dans la mise en œuvre du programme de seconde?

Chappard

- 
- Avoir toujours en tête les 3 piliers du développement durable
 - Placer l'homme et les sociétés au cœur des problématiques
 - Garder un regard critique sur les idées en vogue
 - Éduquer à des choix citoyens et responsables

